

## Déclaration de Valéry Giscard d'Estaing à l'issue du sommet de Paris (10 décembre 1974)

**Légende:** Le 10 décembre 1974, le président français Valéry Giscard d'Estaing, tire un bilan positif du Sommet de Paris sur le fonctionnement de la coopération politique européenne.

**Source:** Déclaration du Président Giscard d'Estaing à la presse à l'issue de la réunion des chefs de gouvernement de la Communauté européenne à Paris, 10 décembre 1974. [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [21.02.2005]. Disponible sur <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=115&K=1100627969&W=DATE+%3C+%2731.12.1987%27+AND+TEXTE+PH+WORDS+%27turquie%27%2C%27adh%E9sion%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

**Copyright:** (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_de\\_valery\\_giscard\\_d\\_estaing\\_a\\_l\\_issue\\_du\\_sommet\\_de\\_paris\\_10\\_decembre\\_1974-fr-6d60fe44-595d-481a-9e83-1ed2a5d9d790.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_valery_giscard_d_estaing_a_l_issue_du_sommet_de_paris_10_decembre_1974-fr-6d60fe44-595d-481a-9e83-1ed2a5d9d790.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/09/2012

## Déclaration du Président Giscard d'Estaing à la presse à l'issue de la réunion des chefs de gouvernement de la Communauté européenne à Paris (10 décembre 1974)

Le Sommet européen est mort ; vive le conseil européen.

Que peut-on dire des travaux des chefs de gouvernement européens de ces deux derniers jours ? On peut en dire que nous avons assisté au dernier Sommet européen et que nous avons participé au premier conseil européen. Et, reprenant une vieille expression française, nous pourrions dire que le Sommet européen est mort, vive le conseil européen.

### Nature et objet du conseil européen

C'était en effet, déjà, une réunion de ce que nous appellerons désormais, le conseil européen, puisque c'était une réunion des seuls chefs de gouvernement et ministres des Affaires étrangères et qui s'est tenue d'un bout à l'autre en la seule présence des chefs de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères, à l'image de ce que sont les délibérations des instances gouvernementales dans les différents pays du monde. Ceux d'entre vous qui ont assisté, par exemple, dans ce bâtiment au Sommet de Paris, se souviennent qu'il s'agissait d'une réunion d'une autre nature, c'était une Conférence comprenant de nombreux experts alors que la méthode qui a désormais été retenue, est celle d'un conseil qui ne réunit, je le répète, que les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires étrangères. S'agissant d'un tel Conseil, il faut bien comprendre que son objet n'est pas de traiter l'ensemble des problèmes qui se posent, à un moment donné, à la Communauté, de même qu'aucun conseil des ministres dans un État national ne traite, chaque semaine ou chaque mois, l'ensemble des problèmes qui se posent mais seulement, ceux qui présentent un caractère d'actualité ou d'urgence. C'est ainsi que nos délibérations ont porté sur un certain nombre de problèmes importants mais leur nature même, c'est à dire une véritable discussion entre les chefs de gouvernement, ne permettait pas de traiter l'ensemble des problèmes communautaires qui continueront donc, d'être examinés dans le cadre des procédures normales, c'est-à-dire par les conseils des ministres tenus à Bruxelles. Certains d'entre eux doivent d'ailleurs se réunir dès la semaine prochaine.

### Principe de réunions trois fois par an

Quel est l'essentiel du contenu des délibérations du dernier Sommet européen ou du premier conseil européen ? C'est d'abord d'avoir fixé le principe selon lequel, une telle réunion aurait lieu trois fois par an et éventuellement davantage, si ceci était nécessaire, c'est-à-dire justifié par les circonstances. Il s'agirait donc de réunions de même type, c'est-à-dire des chefs de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères. Il a été prévu que la prochaine réunion se tiendrait sur la convocation du Premier ministre d'Irlande qui assumera la présidence, à partir du 1er janvier prochain, et qu'elle aurait lieu dans le premier trimestre de 1975.

### Respect des procédures et instauration du vote à la majorité qualifiée

Ces réunions ont deux caractères. D'une part, lorsqu'elles traitent des problèmes communautaires, elles se déroulent naturellement dans le respect des procédures, des règles qui sont fixées par le Traité de Rome. Mais en même temps, ces réunions ont pour objet d'organiser la recherche de positions communes des pays de la Communauté européenne sur l'ensemble des questions politiques qui peuvent se poser à eux et donc, d'assurer de façon effective la coordination politique. A cet égard, le président en exercice exerce la fonction de porte-parole des Neuf et se fait leur interprète sur le plan diplomatique pour exprimer les conclusions auxquelles ceux-ci sont parvenus.

Il est prévu également, dans notre communiqué, qu'il convient de renoncer à la pratique qui consiste à subordonner au consentement unanime des États membres, les décisions sur toutes questions, ce qui était à l'heure actuelle, vous le savez, une pratique générale. Nous avons décidé en commun de renoncer à cette pratique, tout en conservant, bien entendu, le droit d'invoquer les considérations d'intérêt national lorsque celles-ci sont effectivement justifiées. Le changement consiste, dans ce domaine, à exprimer une volonté commune d'utiliser désormais, aussi largement que ceci sera possible, une autre procédure de décision que

l'unanimité, c'est-à-dire le vote à la majorité qualifiée.

### **Election de l'Assemblée au suffrage universel**

Sur le même sujet politique, nous souhaitons que l'Assemblée européenne puisse déposer en 1976 les propositions qui sont attendues d'elle, en ce qui concerne les modalités de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, de façon à permettre au Conseil de statuer en 1976 sur les modalités de cette élection, celle-ci devant intervenir à partir de 1978. Cette position en faveur de l'élection de l'Assemblée au suffrage universel et le calendrier correspondant ont été adoptés par 7 États membres ; il y a en effet des réserves de la délégation britannique et de la délégation danoise : la délégation britannique, en raison notamment des incertitudes qui s'attachent encore à la participation britannique, et la délégation danoise qui ne peut pas s'engager à l'heure actuelle de façon définitive sur l'élection au suffrage universel en 1978. Les 7 autres pays participants ont, au contraire, pris en commun cette position.

### **Union des passeports**

Dernier aspect politique, c'est la création d'un groupe de travail ayant pour but d'établir entre les Neuf une union de passeport permettant, en particulier, l'introduction d'un passeport uniforme. Il a été demandé que ce projet soit soumis aux gouvernements des États membres avant le 31 décembre 1976. Voilà pour les questions politiques.

### **M. Tindemans et l'union politique**

Il s'y ajoute la mission qui est confiée à M. Tindemans, Premier ministre de Belgique. En effet, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de définir au plus tôt une conception d'ensemble de l'Union européenne future. A cet égard, vous vous souvenez que le Sommet tenu à Paris avait demandé des rapports aux institutions communautaires c'est-à-dire à la Cour de Justice, à la Commission, au Conseil des ministres, à l'Assemblée européenne et il a été convenu de charger M. Tindemans de faire un rapport de synthèse sur la base de ces rapports, et également des consultations qu'il pourrait conduire auprès d'autres milieux, et de nous faire ce rapport de synthèse avant la fin de 1975, donc de l'année prochaine, pour pouvoir ainsi arrêter une conception d'ensemble de l'union européenne.

[...]

*Q. Cette réunion répond-elle à votre attente, et si oui, pourquoi ?*

La réunion européenne a été bénéfique en elle-même et par l'institution d'un mécanisme régulier de rencontres des chefs de gouvernement.

R. Elle répond à mon attente pour deux motifs : le premier c'est qu'elle a eu lieu. Je vous rappelle quel était le scepticisme à cet égard. Or, je crois qu'il était important qu'elle ait lieu parce que j'ai rappelé à nos collègues que depuis 1969, c'est-à-dire en près de 5 ans, les chefs de gouvernement européens ne s'étaient réunis que trois fois. Alors que la plupart d'entre eux avaient rencontré, à de fréquentes reprises, les plus grands dirigeants politiques du monde, qu'il s'agisse du président des États-Unis, qu'il s'agisse des dirigeants d'Union soviétique ou de tel ou tel autre grand ensemble politique ou économique du monde. C'était une anomalie pour l'Europe de voir ses chefs de gouvernement ne se rencontrer que trois fois en 5 ans. Je me suis donc réjoui que cette rencontre ait eu lieu. Ensuite, j'en attendais personnellement comme décision essentielle, l'institution d'un mécanisme fréquent et régulier de rencontres des chefs de gouvernement européens. Je crois qu'il y a dans la rencontre personnelle et fréquente un élément de dynamisme irremplaçable. A partir du moment où nous aurons pris l'habitude de traiter les problèmes en commun, une vie européenne politique supplémentaire résultera de cette procédure et donc, nous aurons donné un instrument de travail et en même temps un moyen d'expression à l'union politique de l'Europe.

*Q. Qui va préparer, Monsieur le Président, les réunions de ces Conférences élargies ?*

R. Il a été prévu que ce serait à l'initiative des présidents du Conseil des ministres, c'est prévu dans le texte, qui organiseront eux-mêmes, comme ils le souhaitent, le secrétariat de ces réunions.

[...]

*Q. Monsieur le Président, est-ce que la crise de l'Europe est maintenant définitivement écartée ?*

### **Une volonté d'affermir le progrès de l'Europe**

R. D'abord, y avait il une crise de l'Europe ? Ensuite, l'Europe est un organisme vivant et c'est un organisme vivant qui se développe dans des circonstances et dans un monde qui sont particulièrement difficiles. Donc l'Europe, c'est à l'heure actuelle une création qui suppose à tout instant de la volonté et de la patience et je crois qu'au cours de la réunion de ces deux derniers jours, compte tenu des intérêts en cause et de sujets qui avaient constitué pendant longtemps des obstacles au rapprochement entre les pays européens. Nos partenaires et nous mêmes avons montré de la volonté et de la patience et avons donc contribué à affermir le progrès de l'Europe.